

# Commission temporaire "Déserts médicaux"

La [mandature 2015-2021](#) du Conseil économique, social et environnemental, présidée par Patrick Bernasconi, a pris fin le 31 mars 2021. Le CESE est entré, depuis le 1er avril, dans une période d'inter-mandature, nécessaire au renouvellement de ses membres. Le [décret n° 2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental](#) a été publié le 24 mars, à la suite de la réforme du Conseil par la loi organique du 15 janvier 2021. [En savoir plus sur la réforme du Conseil.](#)

Le CESE a souhaité intégrer les préoccupations de plusieurs pétitions en ligne sur le sujet des déserts médicaux, notamment celle déposée par le docteur Alain Frobert « *Un réseau national de centres de santé pour lutter contre les déserts médicaux* », qui avait recueilli plus de 50 000 signatures.

Le travail du CESE s'est inséré également dans la feuille de route du gouvernement : la lutte contre les déserts médicaux avait été annoncée par le Premier Ministre lors de son discours de politique générale.

Le Bureau du CESE a décidé de créer une commission temporaire pour traiter cette saisine.

## Composition de la commission au 31 mars 2021

### Administrateur

Samuel CHARLOT

TÉLÉPHONE

01.44.43.61.94

[samuel.charlot@lecese.fr](mailto:samuel.charlot@lecese.fr)

### Secrétaire

Catherine LETRADO

TÉLÉPHONE

01 44 43 60 66

[catherine.letrado@lecese.fr](mailto:catherine.letrado@lecese.fr)